

<https://www.snetap-fsu.fr/Declaration-unitaire-au-conseil-commun-de-la-Fonction-Publique-du-2-fevrier.html>



Déclaration unitaire au conseil commun de la Fonction Publique du 2 février 2023

- Nos Actions - Les Mobilisations - Retraites : 64 c'est non ! - Actions et mobilisations -

Date de mise en ligne : lundi 6 février 2023

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés



Monsieur le Ministre,

En ouverture de cette réunion d'installation du Conseil commun de la Fonction publique, les organisations syndicales représentatives [CGT](#), [FO](#), [CFDT](#), [UNSA](#), [FSU](#), Solidaires, CFE-CGC et FA-FP tiennent à réaffirmer ensemble qu'elles continuent d'exiger du gouvernement qu'il renonce à son projet de report de l'âge légal d'ouverture des droits à la retraite de 62 à 64 ans et à l'accélération de l'augmentation des durées de cotisation.

La population soutient les revendications des organisations syndicales qui s'opposent au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations. 9 travailleurs sur 10 rejettent la réforme, 2/3 de la population soutiennent les mobilisations.

Personne ne s'est donc laissé tromper par la propagande du gouvernement.

Nous n'acceptons pas non plus les propos tenus par la Première ministre, ce dimanche, indiquant que, selon elle, « l'âge de départ à 64 ans n'est plus négociable ».

Le recul de l'âge de départ n'a jamais été négociable ! Les propositions alternatives que nos organisations ont formulées sont toutes restées lettre morte !

Nos organisations dénoncent également le mail que vous avez adressé aux agents, instrumentalisant ainsi votre rôle d'employeur, présentant une liste d'arguments en faveur de la réforme des retraites.

Monsieur le Ministre, vous devez prendre la mesure de la force du rejet du projet de réforme des retraites porté par le gouvernement et de la détermination des agents de la fonction publique et plus largement de la population.

Les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique appellent les personnels des trois versants à se mobiliser massivement avec toute la population lors des deux journées interprofessionnelles des mardi 7 et samedi 11 février prochains, et, d'ici là, à multiplier les actions, initiatives, assemblées générales partout sur le territoire, dans les services, y compris par la grève.